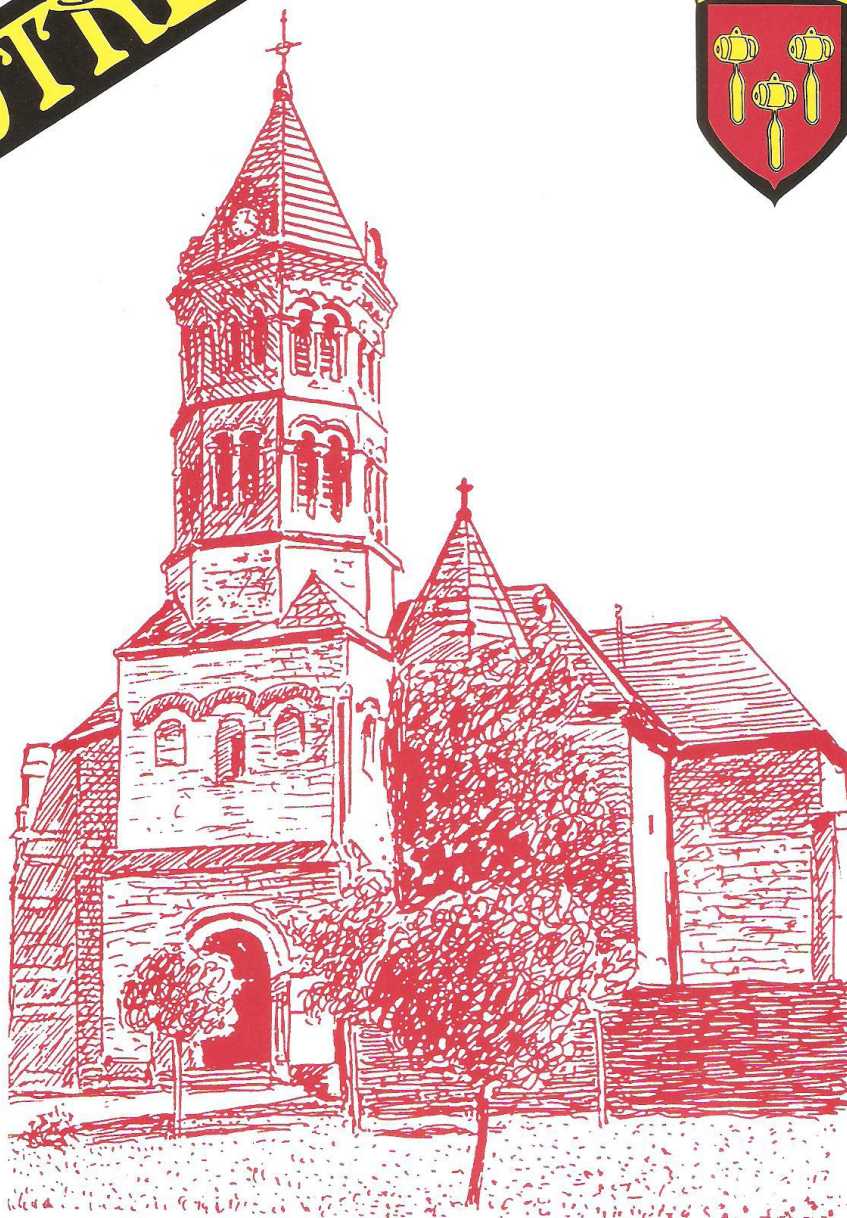
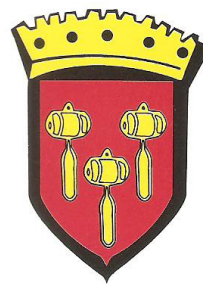


N° 68  
Juillet 2000

# NOTRE VILLAGE



BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS ET DE LIAISON DE LA COMMUNE DE MONCHY-LAGACHE

## LE DERNIER NOTRE VILLAGE DU 20<sup>ème</sup> SIECLE

Le siècle s'achève à MONCHY-LAGACHE avec un spectacle Son & lumière qui a été une grande réussite. Il a été apprécié par plus de 1400 spectateurs, venus les 19-20 & 21 Mai applaudir 210 bénévoles de MONCHY-LAGACHE -TERTRY - DEVISE et de communes voisines.

Ce fut aussi un travail de longue haleine préparé depuis Octobre 1998, qui a abouti à cette belle réalisation.

Ce spectacle prouve que nos communes rurales savent toujours se mobiliser pour faire vivre et revivre nos villages.

Bravo à tous. Que l'esprit d'équipe et d'entente qui a prévalu tout au long de sa préparation dure encore longtemps.

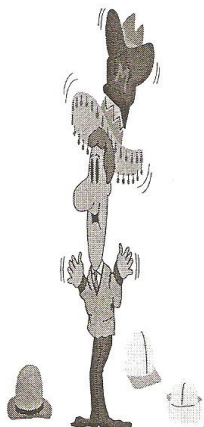
Grâce aux entreprises qui nous ont aidés, à l'appui du Conseil Général et du Conseil Régional, aux ventes de billets ; le spectacle dégagera un léger excédent de fonctionnement qui sera utilisé à différents achats et aménagements pour le Foyer Rural.

Parmi les 300 photos prises et que tout le monde a pu voir les 24 & 25 Juin, nous vous en présentons quelques unes rappelant ces trois soirées.

Au prochain N° , nous serons au 21<sup>ème</sup> siècle.....

A tous bon été.

Le Maire : A.VALLETTE



## **ASSOCIATION LOISIRS-ANIMATIONS-TOURISME**

Que dire de plus après le succès du Son & lumière ?

Si ce n'est que de remercier à nouveau tous ceux grâce à qui cela a été possible, et dire aux autres, ceux qui n'ont pas encore osé nous rejoindre, de prendre le prochain train avec nous.

On y pense déjà.

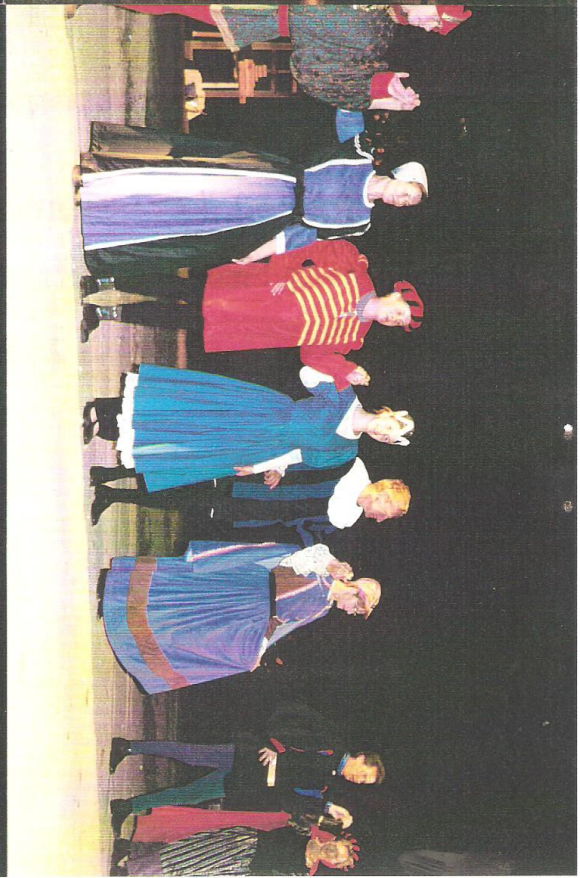
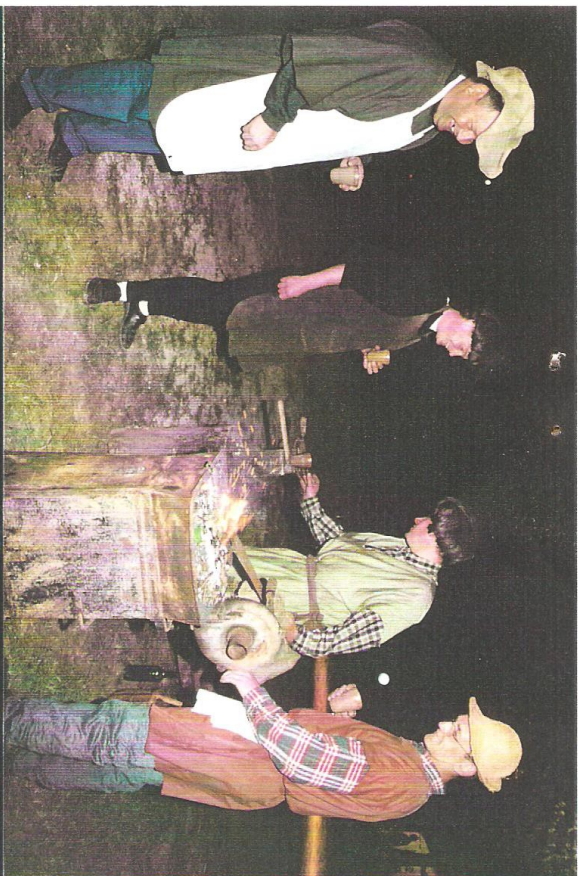
Bonnes vacances à tous et à bientôt.

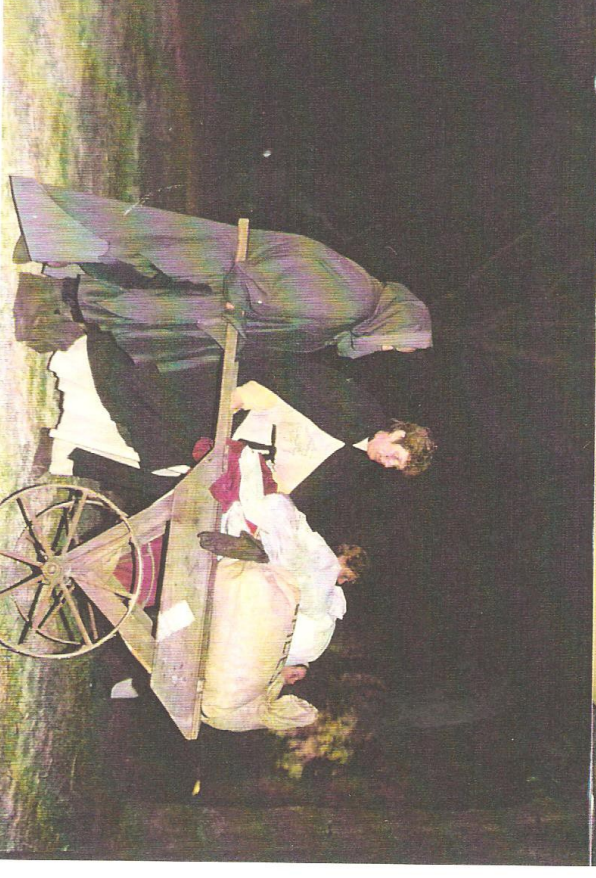
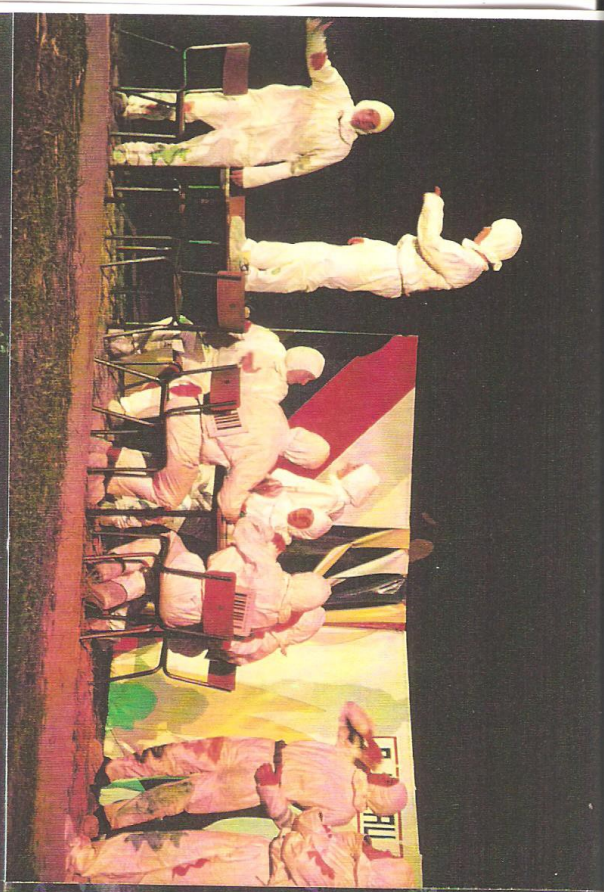
**Message pour les participants du Son & Lumière :**

**Surtout n'oubliez pas notre rendez-vous du ..... .**

**Samedi 23 Septembre !!!**

**Jacques PINCHON.**





**HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC  
DU SECRETARIAT DE MAIRIE**

Attention : TEL-FAX : 03-22-85-63-19

LUNDI: de 9h00 à 12h00.

MARDI : de 14h00 à 18h30 .

MERCREDI : de 9h00 à 12h00 .

JEUDI : de 9h00 à 12h00.

VENDREDI : de 9h00 à 12h00 & de 14h00 à 17h00.

Merci de bien vouloir consulter les panneaux d'affichage pour connaître  
toute modification éventuelle .

**PERMANENCE DE MONSIEUR LE MAIRE**

Le Lundi de 17h00 à 18h00.

Le Samedi de 10h30 à 12h00.

**CANTINE SCOLAIRE**

La vente des tickets pour la rentrée scolaire 2000-2001  
aura lieu en Mairie de MONCHY-LAGACHE à partir du  
**MARDI 29 AOUT APRES-MIDI -**

**Prix du repas fixé à 22Fr.**

La commande du repas pour le Mardi 05/09 se fera le  
vendredi 01 Septembre avant 11h00.

Vente des tickets les : Mardi de 14h00 à 18h30.  
& Mercredi : de 09h00 à 12h00.

## ETAT CIVIL DU PREMIER SEMESTRE 2000

### NAISSANCES

Constance OZIOL, née le 06 Janvier à PERONNE.  
Nicolas DIVE, né le 30 Janvier à ST QUENTIN.  
Elodie HERY, née le 13 Février à ST QUENTIN.  
Clarisse DOUAY, née le 19 Juin à ST QUENTIN

\*\*\*\*\*

### MARIAGE

Bertrand PICART & Séverine PLOUVIER, mariés le 01 Juillet.  
Quête réalisée au profit de la Coopérative scolaire & des Aînés ruraux:  
222.20Fr.

\*\*\*\*\*

### DECES & INHUMATIONS

Jackie MAYEUX, décédé à ST QUENTIN le 21 Janvier 2000  
Casimir SOJA, décédé à MONCHY-LAGACHE le 31 Janvier 2000.  
Jacques CARBONNAUX, décédé à MONCHY-LAGACHE le 01 Mai 2000.  
Richard MAJORCZYK, décédé à ST QUENTIN le 06 Juin 2000.

\*\*\*\*\*

### BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS

Mr & Mme David DEGREMONT - 13 rue de Douvieux.  
Mr & Mme Frédéric PECHAIN - 5 rue de l'étang.  
Mr & Mme MANIER Jean-Robert - 1 rue du Jeu de Paume.

**PETIT RAPPEL** : Les personnes qui emménagent ou qui quittent la Commune sont priées de venir en Mairie signaler ce changement.

Nous demandons aux nouveaux habitants de se présenter avec leur livret de famille ou une pièce d'identité .

Pensez également à venir remplir le formulaire qui vous permettra d'être inscrit sur la liste électorale **pour 2001** ( la révision des listes commencera début Septembre et se terminera fin Décembre)..

## PERMANENCES DIVERS ORGANISMES

\*\* C.P.A.M de HAM: Un agent itinérant est à votre disposition en Mairie chaque MARDI MATIN de 09h00 à 10h00 . Vous pouvez venir déposer vos feuilles de soins, demander un conseil ( ceci uniquement pour le régime général et non pas pour la M.S.A). Pas de permanences du 18 / 7 au 08/8/2000.

\*\* ASSISTANTE SOCIALE: Mme SEGUET reçoit au Foyer Rural chaque LUNDI de 14h00 à 16h30 (03-22-85-16-65) et sur rendez-vous en téléphonant à HAM au 03-23-81-10-89 - Centre social Résidence BADINGUET.

\*\* CONSULTATION P.M.I.: Un Médecin pédiatre est à votre disposition le 2è MARDI du mois au Foyer Rural de 14h00 à 16h30.

### DATES du 2ème SEMESTRE 2000:

Les Mardis : 12 Septembre - 10 Octobre -14 Novembre- 12 Décembre.

\*\* BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE: Melle Micheline NOLLAND et Mme Paulette CORNILLET sont à votre disposition le MERCREDI matin de 10h30 à 12h00 en Mairie .

Prêt gratuit de livres pour petits et grands. Plus de 50 enfants et une quarantaine d'adultes y découvrent et apprécient de nombreux ouvrages aussi plaisants que variés.

\*\*\*\*\*

### \*\* PERMANENCES MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE:

PERONNE : Chaque 2è LUNDI du mois de 9h00 à 12h00 au Centre Médico Social du Quinconce.

HAM: Chaque 4ème JEUDI du mois de 9h00 à 11h00 au Centre Social.

### AUTRES PERMANENCES AU CENTRE SOCIAL DE HAM :

\*\* C.I.C.A.S (Retraite complémentaire) : 1er & 3è MARDIS du mois de 9h00 à 11h30

\*\* C.A.F.: du MARDI au VENDREDI de 9h30 à 11h30.

\*\*\*\*\*

Bien entendu des modifications peuvent intervenir, alors, pensez à venir consulter le panneau d'affichage situé à l'entrée de la Mairie.



## **SYNDICAT d' A.E.P. MONCHY-LAGACHE & TERTRY:**

### **Voici quelques petits rappels nécessaires :**

\* Pensez à regarder s'il n'y a pas de fuite avant ou après compteur. Il faut régulièrement fermer tous vos robinets et observer votre compteur : si les aiguilles tournent, c'est qu'il y a une fuite quelque part dans votre installation.

\* Faites réparer sans attendre la moindre fuite constatée. Vous réduirez le coût de votre prochaine facture ... Pensez aux chasses d'eau !.

\* Signalez, après le dégel, toute trace d'eau ou d'humidité sur le trottoir car le travail du gel a peut-être cassé les canalisations.

N'hésitez surtout pas à contacter la CISE-SAUR en cas d' anomalie et surveillez régulièrement votre compteur.

**TEL BUREAU DE PERONNE - Mme PECQUET : 03-22-84-48-26**  
**(service facturation & clientèle)**  
**ou TEL HAM - Mr DESLOGES - au 03-23-81-46-34 (anomalies sur le**  
**réseau).**

Nous vous rappelons également que tout changement (arrivée ou départ d'une habitation) doit être signalé aussitôt à la CISE-SAUR -Bureau de PERONNE-. Merci de bien vouloir leur communiquer votre nouvelle adresse ,si il y a lieu de procéder soit à l'ouverture, soit à la fermeture du compteur.

### **REALISATIONS SUR LE RESEAU :**

\* Des analyses sont effectuées régulièrement à divers endroits du réseau. Les résultats sont affichés en Mairie.

\* Un nouveau chloromètre va être prochainement installé à la station de pompage.

\* Des anciens compteurs sont changés chaque année.

\* Des purges et ventouses vont être installées courant 2000.

\* Les anciens branchements sont également modifiés et mis aux normes.

Nous comptons sur la bonne volonté de tous afin de conserver le bon fonctionnement de ce Service d'eau.

Le Président : G.FOURNIER.

## SACHEZ QUE :

- \* **DELIVRANCE DES CARTES D'IDENTITE & PASSEPORTS** : La demande doit être faite en Mairie . Un imprimé est à remplir par l'intéressé qui doit se présenter (car prise d'empreinte pour la CNI) avec :
- une copie intégrale de l'acte de naissance -à demander à la Mairie du lieu de naissance- (en cas de première demande ou pour les personnes qui n'ont plus leur première CNI) .
  - l'ancien document (en cas de renouvellement).
  - deux photos récentes non découpées (noir & blanc ou couleur).
  - le livret de famille + justificatif de domicile.
  - un timbre fiscal à 400Frs (pour un passeport) - GRATUIT pour C.N.I.

**ATTENTION** : actuellement le délai d'obtention de la CNI est d'environ trois semaines. Soyez donc prévoyant, pensez à faire votre demande à l'avance.

\* **En cas de perte ou de vol, la déclaration se fait désormais en Gendarmerie en non plus en Mairie.**

\* **DELIVRANCES DES ACTES D'ETAT CIVIL** :

\* **Les fiches d'état civil** (individuelle ou familiale) sont délivrées sur présentation du livret de famille ou d'un extrait d'acte de naissance .

\* **Les extraits d'acte** (naissance, mariage, décès) ne peuvent être délivrés que par la Mairie du lieu de naissance, mariage ou décès .

Si la naissance, le mariage ou le décès ont eu lieu à l'étranger, il faut s'adresser par courrier (en joignant une enveloppe timbrée pour la réponse) au : Ministère des Affaires Etrangères - Sous-Direction de l'Etat Civil - 11 Rue de la Maison-Blanche - 44941 NANTES CEDEX 09.

\* **Le certificat de nationalité française** s'obtient auprès du Tribunal d'Instance.

\* **L'extrait de casier judiciaire (bulletin n° 3)** s'obtient en écrivant au Casier Judiciaire National - 107 Rue du Landreau à 44079 NANTES cédex 1.

\* **Le duplicata de livret de famille** s'obtient en adressant une demande à la Mairie du lieu de mariage.

\* **Le certificat de vie maritale** s'obtient à la Mairie du domicile sur déclaration des intéressés (venir avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

\* **L'inscription sur la liste électorale** ne se fait pas d'office, il faut en faire la demande en Mairie (période de révision : Septembre - Décembre). Un imprimé spécifique est à remplir par l'intéressé (sur présentation d'une pièce d'identité).

\* **Le recensement militaire** est obligatoire pour tous les jeunes (filles & garçons) dès 16 ans. Pensez donc à venir vous inscrire en Mairie le mois de votre anniversaire .

**Cette démarche vous permet :**

- de vous inscrire aux examens & concours soumis au contrôle de l'Autorité publique.
- d'assister à la journée d'appel de préparation à la défense.
- d'être inscrit automatiquement sur les listes électorales dès 18 ans.

Une attestation de recensement vous sera remise. Conservez la précieusement. Elle vous sera nécessaire à plusieurs reprises (inscription au permis de conduire, examens...).

**Standard national d'information du service national à COMPIEGNE :**

03-44-38-36-36.

**Bureau régional à VALENCIENNES :**

03-27-23-84-11.

**Pensez à prévenir de tout changement : domicile, situation familiale, scolaire ou professionnelle.**

\*\*\*\*\*

\* **CARTES GRISES & PERMIS DE CONDUIRE :**

Désormais lors de l'envoi de vos demandes, **il est obligatoire de joindre une enveloppe timbrée à 18.50Frs** (tarif recommandé) portant vos nom-prénom et adresse complète, afin que la Préfecture vous retourne votre carte grise ou votre permis dès son édition.

\*\*\*\*\*

### **RECENSEMENT MILITAIRE :**

Il est obligatoire pour les jeunes hommes et les jeunes filles âgés de 16 ans. Il suffit de venir en Mairie avec une pièce d'identité, entre la date à laquelle vous atteignez 16 ans et la fin du mois suivant, afin de remplir une notice individuelle.

Une attestation de recensement vous sera ensuite remise . **Cette attestation devra être conservée précieusement**, car elle vous sera réclamée en cas de concours, pour passer le permis de conduire... Faites-en des photocopies certifiées conformes et ne vous séparez pas de l'exemplaire original.

Il vous faudra également signaler au bureau du service national tout changement d'adresse et de situation jusqu'à l'âge de 25 ans.

\*\*\*\*\*

### **OUVERTURE OU FERMETURE DE COMPTEURS:**

\* **ELECTRIQUE** : se rapprocher de la SICAE - ROISEL au 03-22-86-45-45.

\* **d' EAU**: se rapprocher de la CISE - SAUR à PERONNE au 03-22-84-48.26 ou auprès de Monsieur DESLOGES à HAM au 03-23-81-46.34.

Toute anomalie doit également être signalée très rapidement.

\*\*\*\*\*

### **OFFRES D'EMPLOI**

Elles sont affichées en Mairie pour consultation chaque semaine (à partir du Mardi ). Il y a celles de l'ANPE de HAM et celles de l'ANPE de ST QUENTIN.

Il suffit de venir les consulter, de noter le n° de l'offre qui vous intéresse (pensez à prendre un papier & un crayon) et ensuite de téléphoner à l'ANPE concernée pour obtenir de plus amples renseignements.

## RAPPEL

Nous vous demandons quelques minutes d'attention particulière pour lire les points suivants :

\* **BRUIT** :

Il est bien connu que celui que l'on fait soi-même n'est pas gênant, et que seul celui des autres nous gêne.

Ceci dit, pensons à nos voisins. Après 22h00, il ne faut plus en faire.

\* **CARABINE OU FUSIL DE CHASSE** :

Il est absolument interdit de tirer avec ces armes dans son jardin.

Cela peut être très dangereux pour les voisins.

\* **CHIENS** :

En aucun cas ils ne doivent errer dans les rues.

La Commune a signé une convention avec le chenil de ST QUENTIN, où nous mettons tous ceux qui les animaux qui sont signalés errant dans nos rues. Cela coûte à la Commune 993.20Frs par an de cotisation + 70Frs pour chaque déplacement.

\* **TROTTOIRS ET FILS D'EAU** :

La propreté, l'enlèvement de la neige... sont de la responsabilité des riverains.

**Merci d'enlever** : les papiers, le verre ou autres saletés qui pourraient s'y trouver. Cela améliorera l'aspect de votre maison.

\* **MASSIFS DE FLEURS** :

Ils et elles sont mis pour décorer et embellir le village.

Si vous pouvez, enlevez les papiers et autres saletés qui peuvent y traîner.

Merci à toutes celles et ceux qui décorent et fleurissent leur maison.

N'oubliez pas de vérifier qu'il n'y a pas de branches d'arbres qui gênent vos voisins ou dépassent sur les trottoirs.

\* **DECHARGE** :

Elle est ouverte et gardée le Lundi matin de 8h30 à 12h00 et le Samedi matin de 9h00 à 13h00.

La clef peut être exceptionnellement donnée en semaine pour des raisons très précises et après signature d'un registre à la Mairie, en déclarant les objets et matières à y déposer. Prévenir la Mairie 24h00 à l'avance.

Pour les gravats et la terre, il n'y aura plus aucune possibilité de décharge dès le début des travaux de remembrement.

Le prochain Conseil Municipal va étudier une solution de remplacement.

## **COMPTE RENDU RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 14 FÉVRIER 2000**

**PRÉSENTS:** A.VALLETTE-M.GOURLIN-J.PRESTEL-Ph LEVERT-M.DUPARCO-JF CARBON-  
NAUX-A.BOROWICKI-Y.BRESOUS-JB GRU-MH DUJARDIN-J.BOILLEAU  
**ABSENTS EXCUSES:** G.FOURNIER- M..RIGAUX-J.BOUCHEZ.

Adoption à l'unanimité du compte rendu de la réunion du 16-12-1999.

### **ORDRE DU JOUR :**

**1° INTERCOMMUNALITE:** Monsieur le Maire expose au Conseil ce que pourrait être l'intercommunalité dans le canton de HAM, compte tenu des demandes de l'Etat qui désire plus de solidarité entre les communes de France au sujet de la taxe professionnelle et des montages financiers apportés au regroupement de communes. Il paraît opportun de participer à l'étude de cette intercommunalité. Le fait qu'il y ait un district dans notre canton obligera, pour raisons financières, à passer d'abord par ce district. La première réunion sur les statuts de cette future intercommunalité aura lieu dans le cadre de l'Amicale des Maires à HAM le Mardi 29 février. Monsieur le Maire répond à diverses questions sur la fiscalité, le budget, les limites de l'intercommunalité.

**2° COMPTE RENDU REUNION DE LA COMMISSION VOIRIE :** Après étude des différents points suivants par la commission, le conseil donne son accord pour:

- \* réétudier le contrat d'entretien des lampes d'éclairage public avec la SICAE: + ou - 11800Frs TTC/an..
- \* changer les lampes blanches (sauf rue du cimetière) : 12500Frs HT.
- \* Pose d'une nouvelle lampe rue de DEVISE : 2500FrsHT.
- \* Changer les lampes du lotissement Cabourerye : 22500Frs HT.
- \* Changer les mats et lampes rue du stade : 7650FrsHT.
- \* L'éclairage rue des Bovines sera installé sur de nouveaux mats avec les lampes actuelles : 34500Frs HT.

Subvention pour ces travaux à hauteur de 60% du T.H.T.

### **3° COMPTE RENDU REUNION DE LA COMMISSION PEUPLERAIES-FLEURISSEMENT:**

a) **vente de peupliers rue du Jeu de Paume :** après consultation du G.G.P.F. (Mr WANTE) , accord du Conseil pour prévoir cette vente en Octobre 2000 avec abattage en 2001 et en fixant un prix de retrait. Marquage prévu le 17-02 . Une plantation arbustive sera faite à la place ( petite subvention possible par le GGPF).

b) **plantations :** Accord pour planter des arbustes aux entrées de village route de Vraignes & de Tertry ainsi que derrière l'Eglise, pour remplacer les sapins tombés et coupés après la tempête de décembre 99. Il sera difficile de cacher le transformateur installé à l'ange de la route de FLEZ et de la rue de la râperie, car l'accès à la porte doit rester libre. Accord pour réaménager le terrain et planter derrière les maisons du CIL rue de la râperie.

c) **coupes de bois :** Mr Philippe LEVERT fait un point sur les parcelles distribuées dans les marais. Un élagage des peupliers rues de Douvieux et de l'Etang va être demandé à une entreprise.

Pour dégager la vue sur l'église, il sera demandé au propriétaire d'une parcelle de terrain située près de celle-ci, si l'on peut couper 3 à 4 arbres.

d) **fleurissement** : accord du Conseil pour l'achat de trois bacs plus grands et plus esthétiques pour remplacer les trois groupes de bacs grande rue.

Mme Marie-Hélène DUJARDIN a indiqué quelques modèles à retenir.

e) **nettoyage du contre fosse sous les trois ponts** (stade, terrain de l'Omignon et RD 15) : Mme Marie-Hélène DUJARDIN indique que l'entreprise SOTAC de BRIE pourrait le faire. Accord du Conseil.

4° : **FOYER RURAL-LIMITEUR DE PRESSION ACOUSTIQUE** : Mme Monique GOURLIN explique au conseil en quoi consiste l'appareil qui pourrait être installé pour un coût HT de 14150Fr. Accord du conseil.

5° **COMMISSION DEPARTEMENTALE DE SECURITE ROUTIERE** : Réunion à MONCHY le 24 Février à 15h00 pour indiquer ce qui pourrait être envisagé pour réduire la vitesse des véhicules au niveau de l'école dans la grande rue.

6° : **JUMELAGE AVEC DUNZWEILER** : Mr Yannick BRESOUS-Président du comité de Jumelage- indique que cette année MONCHY recevra les jumeleurs allemands les 15 & 16 Avril.

Un match amical de football est prévu (vétérans). Des réunions de préparation pour l'organisation de cette visite auront lieu. Il indique également que l'Assemblée générale du comité se déroulera au foyer rural le 17-02-2000.

7° **CREATION D'UN CLUB DE V.T.T.** : Mr le Maire indique que sous l'impulsion de Mr Gérard DEBAIL, un club de VTT va se constituer à MONCHY-LAGACHE.  
Première réunion le 15 février à 19h00 au foyer rural.

8° **VOTE DES SUBVENTIONS 2000** : Le montant des subventions est identique à celui de 1999 sauf pour :

\* "Familles rurales" si un camps d'Ados est organisé ou si un poste d'animateur est demandé.

\* Le comité de Jumelage : subvention augmentée l'année de la visite des jumeleurs de DUNZWEILER.

\* l'A.L.A.T. : Subvention identique mais pour l'organisation du Son & Lumière, inscription d'une somme de 16500Fr, afin de gérer les dépenses occasionnées par certains costumes, décors... et ne pouvant être réglées par mandat administratif (car sommes peu importantes et très dispersées)

Provision également de sommes pour : le club de VTT, s'il se crée; et la P.E.P. rue de Sorigny à HAM en cas de demande pour un enfant fréquentant cet établissement (comme les années précédentes).

Accord du Conseil sur l'ensemble.

Suite aux très graves intempéries de décembre 99, Mr le Maire demande au Conseil son accord pour envoyer une subvention exceptionnelle aux villages des trois départements particulièrement touchés par les inondations: Aude- Pyrénées orientales & Tarn. Le Conseil vote une somme de 1000Fr par département.

9° **DELIBERATIONS DIVERSES** : Demande de subvention au Conseil général pour l'implantation de l'abribus-transformateur Gde rue -Taux de l'indemnité de logement

allouée aux instituteurs en 2000 - Cotisation S.P.A. pour 2000 - Effacement des réseaux téléphoniques - Contrat d'entretien SICAE -

10° **QUESTIONS DIVERSES :**

\* Etude de la création d'une bibliothèque-médiathèque : 1ère réunion le mardi 29-02 à 10h00 en mairie.

\* Cimetière : Il va être demandé à une entreprise de réaliser une allée en dur avec pose de petits cailloux sur le côté ouest.

\* Décharge à terre & à gravats : Dans le cadre du remembrement, elle sera aplaniée, décompactée et plantée fin 2000 ou début 2001. L'étude d'une solution de rechange va être faite avec les commissions voirie & fleurissement (environnement).

Mr le Maire rappelle que nous sommes une des rares communes ayant encore ce droit à avoir une décharge. Il regrette l'indiscipline de beaucoup de personnes qui y mettent des matériaux interdits, voire même des ordures ménagères.

\* Concert de Noël 2000 : Le Conseil retient la proposition de la Chorale ARS CANENDI de FLAVY-LE-MARTEL, qui interprétera un nouveau programme qui plaira à tous le Vendredi 15 Décembre en l'église St Pierre.

Coût de la prestation: 2000Frs.

Fin de la réunion à 22h40.

**Prochaine réunion : LUNDI 13 MARS 2000 à 20h30- salle du conseil-**



## COMPTE RENDU RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 13 MARS 2000

**PRÉSENTS:** A.VALLETTE-M.GOURLIN-Ph LEVERT-M.DUPARCO- M.RIGAUX- J.BOUCHEZ-JF CARBON NAUX-A.BOROWICKI-Y.BRESOUS-JB GRU-MH DUJARDIN-J.BOILLEAU

**ABSENTS EXCUSES:** G.FOURNIER- J.PRESTEL.

Adoption à l'unanimité du compte rendu de la réunion du 14-02-2000.

### ORDRE DU JOUR :

**1° INTERCOMMUNALITE** Monsieur le Maire donne lecture du rapport de la dernière réunion qui a eu lieu à HAM le 19 Février et répond aux questions diverses posées par l'Assemblée.

### **2° PEUPLERAIES-FLEURISSEMENT:**

a) **Marquage des peupliers** fait pour une vente en Novembre 2000 de 69 arbres soit 100m<sup>3</sup> pour un prix de retrait de 27000Fr. Mr Y. BRESOUS rend compte de la visite de Mr JP WANTE.

b) **plantations** :Elles ont été effectuées sauf rue de TERTRY où se pose la question de l'aménagement du talus.

c) **nettoyage du contre fossé sous les trois ponts** (stade, terrain de l'Omignon et RD 15) : L'entreprise SOTAC n'ayant pas répondu suffisamment vite, c'est l'entreprise COYOT qui effectuera ces travaux (+ ou - 1500Fr)

**3° Sécurité routière** : La commission est venue à MONCHY le 24 Février et propose la mise en place d'un apneau lumineux s'éclairant à l'entrée et à la sortie des écoles. Devis en attente. Mme M.GOURLIN & Mr Ph.LEVERT commentent cette réunion au Conseil .

**4°: FOYER RURAL:** Le limiteur de pression acoustique vient d'être installé.

**5° CREATION D'UN CLUB DE V.T.T.:** Il a été créé le 03 Mars, avec à ce jour, 38 adhérents. Le Président est Mr Gérard DEBAIL.

**6° DELIBERATIONS DIVERSES** : Demande de subvention au Conseil général pour:  
-Travaux sur salle communale : Eric LANDRY porte local du bas et Ets SEINE -divers travaux électriques pour un THT de 4578Fr avec inscription en Investissement .  
- Aménagement rue des Bovines : Parking- Abords & Enfouissement des réseaux : 853750.53Fr TTC.  
- Cotisations : OTSI :3056Fr - CAUE : 200Fr - Association des Maires : 993.20Fr.  
- Participation 2000 SIVOM PERONNE : 100612.58Fr.  
- Défense Incendie : Devis de la CISE pour un THT de 53017.45Fr.  
- Subvention exceptionnelle de 3000Fr "communes sinistrées" pour l'association des Maires de trois départements : Pyrénées Orientales, l'Aude et le Tarn.  
- Installations classées pour la protection de l'environnement : Agro-Picardie de QUIVIERES.

**7° ADES** : Délibération pour la reconnaissance de l'ADES en pays de la Haute Somme.  
Après discussion, le Conseil adopte le projet par 09 Voix pour et trois abstentions.

**8° Bibliothèque:** Une réunion avec Mme COTTEL du Conseil Général, Mr ETEVE et Melle BRULIN de l'ADES, Mr FELIX du Cabinet ASTELLE , Mme M.GOURLIN - Mrs A.VALLETTE & Ph LEVERT du Conseil Municipal s'est tenue en Mairie le 29 Février .

Une possibilité est offerte de profiter de l'agrandissement du secrétariat de Mairie pour y adjoindre une bibliothèque-médiathèque.

Cette salle devra avoir 56m<sup>2</sup> minimum de surface . Une subvention de 70% du HT (50% par le Conseil Général et 20% par l'ADES) pourrait être obtenue.

L'agrandissement du secrétariat releverait de la DGE soit une subvention de 45%.

Monsieur FELIX doit nous envoyer les plans pour fin Mars.

Cette bibliothèque, si elle se fait, devra voir son fonctionnement modifié par rapport à maintenant, à savoir qu'il faudra faire appel à deux bibliothécaires supplémentaires et bénévoles devant suivre des formations d'une journée deux fois par an à AMIENS.

9° **QUESTIONS DIVERSES :**

\* Cimetière : L'entreprise COYOT va réaliser une allée en dur sur le côté ouest pour un coût d'environ 15000Frs..

\* Concert de Noël : La date retenue est le Vendredi soir 15 Décembre.

\* Calvaire route de DOUVIEUX : Michel DUPARCQ fait remarquer que le socle se fend et que le bois est à entretenir.

\* Ramassage médicaments : Marie-Hélène DUJARDIN propose qu'un ramassage de médicaments et emballages soit fait le Samedi matin 27 Mai.

\* Fenêtres logements communaux : Le L.E.P. de HAM ne pouvant plus assurer ce genre de travaux, il sera fait appel à une société spécialisée pour le changement des huisseries de ces logements.

\* Passerelle sur l'Omignon chemin de l'étang : Idem.

**La prochaine réunion concernera le budget 2000 et se tiendra  
le Mardi 18 AVRIL à 20h30 .**

**Commission Budget : Jeudi 06 Avril à 18h00.**

Fin de la réunion à 22h30.

## COMPTE RENDU RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 20 AVRIL 2000

**PRÉSENTS:** A.VALLETTE-M.GOURLIN-G.FOURNIER- J.PRESTEL-Ph LEVERT-M.DUPARCO- M.RIGAUX-A.BOROWICKI-

**ABSENTS EXCUSES:** .J.BOUCHEZ-JF CARBONNAUX-J.BOILLEAU-JB GRU-MH DUJARDIN-Y.BRESOUS

Adoption à l'unanimité du compte rendu de la réunion du 13-03-2000.

### ORDRE DU JOUR :

**1° BUDGET 2000 & VOTE TAUX D'IMPOSITION :** Présentation du budget 2000, en particulier des travaux à réaliser.

Il est prévu dans ce budget une provision pour la construction d'une bibliothèque - médiathèque avec extension des bureaux de la Mairie devenus trop exigus.

Sur proposition de Mr le Maire, et compte tenu d'une trésorerie saine, le Conseil Municipal adopte une baisse de 5% du taux des quatre taxes d'imposition :

Taxe d'habitation 2000 : 8.32% au lieu de 8.75% en 1999

Taxe sur le foncier bâti 2000 : 11.43% au lieu de 12.03% en 1999

Taxe sur le foncier non bâti 2000 : 27.98% au lieu de 29.45% en 1999

Taxe professionnelle 2000 : 6.70% au lieu de 7.05% en 1999.

Le produit des quatre taxes s'élève à 1762851Frs.

**Section de fonctionnement :** total des recettes & des dépenses : 5100443Frs.

**Section d'investissement :** total des recettes & des dépenses : 3251467Frs

Approbation à l'unanimité de ce budget 2000 et des taux d'imposition.

### **2° TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES 2000 :**

\* Rue des Bovines : à refaire entièrement.

\* Gd' Place & rue des Bovines : enfouissement des réseaux électrique & téléphoniques.

\* Huisseries des logements communaux : Approbation du devis présenté par la société OMER CROEN d'ALBERT pour un total TTC de 138670.25Frs (27 chassis avec volets posés).

\* Passerelle sur l'Omignon chemin de l'étang : Mr DUSSART de PERONNE doit faire parvenir son devis.

\* Barrière cour d'école primaire : Accord sur le devis présenté par Eric LANDRY pour la pose d'une barrière sur l'escalier menant au jardin. Coût TTC de 653.50Frs.

\* Elagage divers dans commune : Devis présenté par Espaces verts service à BIACHES: 5547.60Frs TTC. Mr le Maire propose d'attendre l'automne avant d'engager ces travaux et de revoir l'entreprise à ce moment là.

\* Terrain de la râperie : fin de son aménagement.

\* Eclairage public : Remplacement & amélioration de l'éclairage rue du stade, à la Cabourerye avec pose de diverses lampes supplémentaires dans la Commune.

**4° DELIBERATIONS DIVERSES :** Cotisation ADES pour l'année 2000 : 5585.14Frs - Indemnité de gardiennage de l'église à compter de 2000 : 2902.91Frs - Participation pour l'année 2000 au SIVOM de HAM : 214435.72Frs - Modification du réseau du groupement postal des hauts de Somme- Approbation des modifications de limites intercommunales remembrement A29 sur CROIX-MOLIGNEAUX-QUIVIERES. - Accord pour le retrait de la Commune de GOLANCOURT du SIVOM de HAM.

5° **QUESTIONS DIVERSES :**

\* Participation au voyage au Canada de élèves du lycée P.MENDES FRANCE : Refus du Conseil comme pour les demandes précédentes.

\* Déviaton A.29 rue de DOUVIEUX : Mr Michel DUPARCO signale que les panneaux indicateurs sont mal placés et qu'ils ne tiennent pas . Revoir avec la DDE.

\* Bas-côtés à Montécourt : Mr le Maire informe le Conseil de la réception en Mairie d'une lettre recommandée, envoyée par Mr BEZES, concernant les nuisances causées devant chez lui par des camions et engins roulant sur la bordure engazonnée.

Attendre la fin des travaux de l'autoroute avant d'envisager quoi que ce soit. Une réponse en ce sens va lui être faite.

\* Subvention Commune sinistrée: l'Association des Maires des Pyrénées Orientales a envoyé une lettre de remerciements suite à l'octroi d'une subvention de 1000Fr.

\* Fête de la St Pierre 2000 : Concert de l'Harmonie MONCHY-MOISLAINS le dimanche 25 Juin à 16h00 au Foyer Rural.

\* Monsieur Marc RIGAUX demande quelles seront les suites à donner au problème du chauffeur du minibus scolaire.

Monsieur le Maire indique que le SISCO ne s'est pas encore réuni et que c'est cette instance qui gère le minibus.

Une décision sera prise en fonction du jugement qui sera rendu début Mai et des indications données par le Centre de Gestion d'AMIENS.

Fin de la réunion à 22h30.

## **COMPTE RENDU RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 05 JUIN 2000**

**PRÉSENTS:** A. VALLETTE-M. GOURLIN- J. PRESTEL-Ph LEVERT-M. DUPARCQ- A. BOROWICKI-  
J. BOUCHEZ-JF CARBONNAUX-J. BOILLEAU-JB GRU-MH DUJARDIN-Y. BRESOUS

**ABSENTS EXCUSES :** M. RIGAUX-G. FOURNIER

Adoption à l'unanimité du compte rendu de la réunion du 20-04-2000.

Monsieur le Maire informe le Conseil que Jean-Paul VARRIER-conducteur du minicar scolaire- a obtenu un permis aménagé pour son service de ramassage ainsi que pour le centre aéré de Juillet. Il a donc repris son travail début MAI.

Monsieur le Maire lit au Conseil les cartes de remerciements envoyées par Mme Odile CARBONNAUX et Mr J.F CARBONNAUX, suite au décès de Mr Jacques CARBONNAUX.

### **ORDRE DU JOUR :**

#### **1° FUTURS TRAVAUX 2000 & compte-rendu réunions commissions URBANISME & VOIRIE :**

\* **Effacement des réseaux électriques dans la commune :** l'EITF débutera ces travaux mi-juin .Les riverains seront prévenus individuellement.

Un coffret électrique pour les forains sera installé à demeure près du transformateur.

\* **Voirie rue des Bovines :** travaux prévus du 15 Septembre à mi Novembre.

\* **Sécurité routière aux abords de l'école :** le Conseil retient le premier devis présenté par la DDE , à savoir la pose de deux panneaux lumineux & de deux panneaux de signalisation pour un coût HT de 12749Frs (15247.80Frs TTC) . Une demande de subvention dans le cadre des amendes de police va être faite auprès de l'état.

\* **VRD rue de la Râperie:** la réception des travaux a eu lieu ce matin. Un grillage entourant les regards d'évacuation des eaux va être posé par la SCREG.

\* **Extension Mairie & création bibliothèque/médiathèque :** le dernier devis en date s'élève à 637111.30Frs TTC. De nouveaux plans ont été établis en tenant compte des normes requises pour l'obtention de subventions (ADES-Conseil régional- Conseil Général) . Des devis de mobilier & informatique sont demandés à SCHLAPP MOBEL , à la CAMIF et à deux sociétés de matériel informatique .

**2° INTERCOMMUNALITE :** Projet en suspens. Un rendez-vous doit avoir lieu le 27 Juin avec Mme LABERENNE de la Préfecture pour obtenir de plus amples précisions sur les conséquences financières des diverses hypothèses prévues suite aux réunions des commissions "statuts & compétences".

#### **3° FETES LOCALE & NATIONALE :**

\* **Fête de la St Pierre des 24-25 & 26 Juin :**

Samedi 24 de 14h00 à 18H30 au foyer rural: Exposition des photos du Son & Lumière OMIGNON 2000.

à 14h30 au stade : Match amical parents-enfants de l'Olympique de MONCHY avec remise de récompenses par le le Club des Supporters.

Un concert sera donné par l'Harmonie MONCHY-MOISLAINS le Dimanche 25 à 16h30.

.../...

.../...

Lundi 26 à 17h30: distribution de tickets de manèges aux enfants de MONCHY-LAGACHE. Une augmentation de la somme engagée est adoptée par le Conseil Municipal, ce qui porte à 3000Fr la participation communale.

**\* Fête nationale 13 & 14 Juillet :**

**Jeudi 13 :** retraite aux flambeaux et feu d'artifice.

Compte tenu de la très très faible participation ces dernières années au bal organisé dans la cour d'école, il est décidé de ne rien faire cette année.

**Vendredi 14 :** Cérémonie au monument aux morts à 15h00, puis jeux divers terrain de l'Omignon. Rendez-vous sur place pour l'installation des stands le vendredi à 10h00.

**4° TRAITEMENT DES PEUPLIERS :** Le traitement de l'année dernière a été efficace. l'opération va être renouvelée la deuxième semaine de Juin par une autre entreprise HELI-INTERVENTIONS de JUSSY, au prix de 300Fr l'hectare + le produit.

**5° RENOUVELLEMENT DES BAUX DE CHASSE :** Accord du Conseil pour renouveler le bail de location de terres à la société de chasse - bail de trois ans aux mêmes conditions qu'avant et au même prix (Base de 1540Fr en 1999 avec indexation légale).

Accord également pour renouveler celui de Mr André BONDUELLE dans les mêmes conditions, pour trois ans également, au même prix ( base de 2769Fr en 1999 avec indexation légale).

**6° RESULTATS DU SON & LUMIERE OMIGNON 2000 :** Très beau succès .

1403 entrées sur trois soirées pour une recette de 55702,50Fr.

Afin de remercier tous les participants & à la demande quasi générale un buffet campagnard sera organisé au foyer rural le SAMEDI 23 Septembre 2000 dès 13h00, suivi d'une projection vidéo du film monté par Christophe TRUQUIN.

**7° DELIBERATIONS DIVERSES :**

\* Suppression de la compétence "aire de sports" de MOISLAINS au sein du SIVOM de PERONNE.

\* Augmentation de la participation communale pour l'achat des tickets de manèges :3000Fr répartis entre les trois forains.

\* Signature d'une convention entre la Commune & le Centre de Gestion d'AMEINS pour la mise en place d'une mission d'inspection d'hygiène & de sécurité.

\* Approbation du projet de création d'une bibliothèque-médiathèque et nomination du Cabinet ASTELLE Architecture en qualité de maître d'oeuvre.

\* Renouvellements des baux de la société de chasse et de Mr André BONDUELLE.

\* Demande de subvention auprès de l'état pour la signalisation aux abords de l'école primaire (sécurité routière).

**8° QUESTIONS DIVERSES :**

\* Lecture d'une circulaire du Centre Départemental des Jeunes Agriculteurs concernant l'exonération de la taxe foncière sur le non bâti consentie par aux jeunes s'installant . Exonération en deux parties : l'état prend en charge la moitié de la TFNB pendant les cinq premières années d'installation .

Pour l'autre moitié, il est possible pour les communes d'exonérer les jeunes de cette taxe.

.../...

.../...

A MONCHY, une délibération a déjà été prise il y a plusieurs années pour une exonération de trois ans. Si le cas venait à se présenter dans les années à venir, la question serait posée.

\* **Familles rurales** : un camp pour les ados de 12-15 ans est prévu fin Août, encadré par Myriam DE KERF. Une aide financière de 5000FrS sera allouée pour ce projet, comme prévu lors du dernier vote des subventions .

\* **BOUYGUES TELECOM** : une demande est faite par cet organisme pour une éventuelle implantation d'antenne sur le territoire communal afin de mieux couvrir la zone lors de l'ouverture de l'A29. Trois photos montages sur trois sites différents ( stade- décharge à gravats & décharge à végétaux) sont montrées au Conseil qui se montre réticent quant à cette implantation à cause des risques de nuisances pour la santé (ondes) et pour les riverains.

Il va être demandé une nouvelle photo- montage du site de la décharge à végétaux prise du hameau de DOUVIEUX.

Des réserves sont également émises quant aux clauses d'assurances. Nous allons demander des explications à notre assureur (les AMP à AMIENS).

\* **Orage du Samedi 03 Juin** : suite aux importantes coulées de boue en provenance de DOUVIEUX qui ont dévalées jusqu'à la râperie, une étude va être réalisée en concertation avec les services de la DDA -Mr BOINET vient mi-juin à MONCHY- pour étudier la réalisation d'un fossé identique à celui creusé chemin tétard en 1999.

Fin de la séance à 23h00.

**PROCHAINE REUNION FIXEE AU LUNDI 04 SEPTEMBRE 2000.**

### **TRAVAUX DANS LA COMMUNE**

\* **ENFOUISSEMENT DES LIGNES 20KV** :

Travaux effectués par le S.I.E.R. . Ils consistent à enfouir les lignes électriques haute tension qui passent au-dessus des étangs, rue des Bovines et au-dessus du terrain de l'Omignon.

Durée de ces travaux : 2 à 3 mois.

\* **AMENAGEMENT DE LA RUE DES BOVINES** :

Début des travaux le 15 Septembre . Fin des travaux prévue au 11 Novembre.

Ils consisteront en : l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques; la réfection de la route, l'implantation de nouveaux lampadaires, l'aménagement du parking existant, l'implantation d'un poteau Incendie face au Foyer Rural, l'aménagement du croisement avec la rue G.BABEUF.

\*\*\*\*\*

**PREVISIONS ANNEES A VENIR** :

L'aménagement de la Grand'Place .

L'agrandissement du bureau de la Mairie avec création d'une bibliothèque-médiathèque pour tous.

## Familles Rurales

L'Assemblée générale " Familles Rurales " a eu lieu le 30 mai 2000, 18 familles étaient représentées...c'est bien peu et nous déplorons le peu de participation à cette réunion importante qui rappelle :

- par son rapport moral : le but de notre association, son esprit.
- par son rapport d'activités : - ce qui a été fait  
- ce qui sera fait  
- ce qui pourrait être fait
- par son rapport financier : l'état de la trésorerie

Prendre les services, faire confiance à l'association, c'est bien. Mais il serait souhaitable de participer un peu plus à sa vie, ses décisions. Nous sommes prêts à mettre en place de nouvelles activités mais il faut votre soutien.

Le CLSH a débuté le 3 juillet – 42 familles ont inscrit leurs enfants au nombre de 69. Le temps est hélàs à la pluie, mais le soleil est dans tous les cœurs.

### **Les inscriptions au centre ont encore une fois posé, problème.**

Elles auraient dû être faites le 30 mai, j'ai renouvelé réunion sur réunion mais n'ai pu terminer qu'à l'ouverture.

Vous voudrez bien comprendre qu'il est alors difficile de mettre sur pied les activités et d'embaucher l'encadrement nécessaire.

**J'espère qu'en 2001 vous répondrez à notre 1<sup>er</sup> appel.**

**Je vous donne rendez-vous le 22 juillet, à 20 H 00, au Foyer**

**" Fête du centre "**

et vous remercie pour l'aide que vous nous apportez durant ce mois de juillet.

La Présidente : B . DUPARCQ



## Aînés Ruraux, Club de l'Omignon.

Que le temps passe vite, déjà six mois de l'an 2000 écoulés, nous voici arrivés aux portes du 21<sup>ème</sup> siècle.

Le Club se porte admirablement bien; en outre, liens d'amitiés qui se renforcent au fil de nos réunions et de nos sorties, détente lors de nos rendez-vous bimensuels au Foyer Rural, sans oublier nos habituelles collations de réconfort.

Nous sommes toujours là pour accueillir celles et ceux qui sont encore hésitants, chez nous pas de concours d'entrée.

Un de nos plus anciens et fidèles sociétaires, Jacques Carbonnaux, notre Président pendant de longues années, nous a laissé dans une grande tristesse. Sa présence, empreinte de clairvoyance et de bonhomie, était très appréciée à chacune de nos réunions.

Côté animations, voyages en groupe, il faut noter :

dimanche 23 janvier. Le repas dansant organisé en commun avec les C.PG-CATM et animé par "Cathy et Jean Michel" de Croix Molineaux. Une bien belle réussite. Ce moment de grande convivialité, à la demande de tous, sera renouvelé le 14 janvier 2001.

lundi 10 avril. Journée Doulen avec repas en commun avant la vente publicitaire

mercredi 12 mai. Palais des Congrès à Paris pour "Notre Dame de Paris", sortie à l'initiative des Clubs du Troisième Age voisins et amis.

mardi 8 juin. "Réserve Africaine" de Thoiry et "Village Miniature" à Elancourt dans les Yvelines.

sans oublier notre participation à la GRANDE REUSSITE que fut "Omignon 2000" tant au niveau acteurs qu'aide à la logistique, que travaux de couture et autres.

Pour la fin de la saison, des projets de sortie sont à l'étude.

Bonnes vacances à vous tous.

Le Président, Jacques PRESTEL

# VTT CLUB de MONCHY LAGACHE

Affilié à la F.F.C.T

*Le club de OTT vient tout juste d'être créé et nous avons réalisé notre première sortie le 01 juillet sur un parcours de 15 Km.*

*Le OTT ,activité de loisirs que nous allons pratiquer toute l'année sur les chemins de MONCHY et des alentours ,sera un rendez vous régulier,ouvert à tous,à partir de 10 ans.*

*L'encadrement des sorties y sera toujours assuré par les adultes membres du club .*

*Nous vous invitons à venir nous rejoindre .*

*La participation aux activités du Village est bien sûr au programme (14 Juillet ,Téléthon....)mais également à des sorties extérieures (Randonnée de l'Historial le 10 Septembre à PERONNE )*

## MODALITES D'INSCRIPTION AU CLUB:

- Certificat médical*
- Autorisation parentale (pour les - de 18 ans)*
- Cotisation à partir de 120 francs .*

## RENSEIGNEMENTS :

*Gérard DEBAIL : 2, rue de la Chapelle à MONCHY*

*Tel : 0322858674*





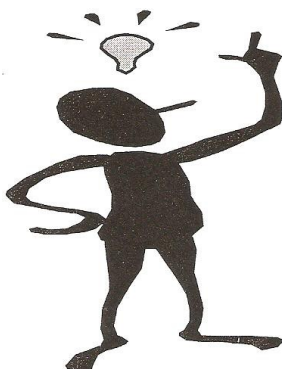
## HISTOIRE DE SE DEFOULER...

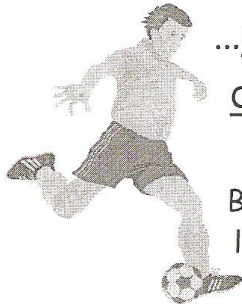
Pour les vacances de Pâques 2001, je vous propose au choix deux thérapies anti-stress non remboursées par la Sécurité Sociale :

- Avec le Comité de Jumelage : refaire un périple à pied et/ou en vélo pour rejoindre DUNZWEILER en passant par les Ardennes belges et le parc naturel du Palatinat - 500Kms en 5 jours-
- Avec l' A.L.A.T. : un relais pour Handicap International (type relais MSF en 1995) MONCHY – LYON – siège d'H.I .  
- environ 700Kms en 7 jours à pied avec accompagnateurs en vélo –  
Le but étant de récolter des fonds pour cette association.  
Cela demande beaucoup plus de préparation.

Prévoir donc une réunion le **JEUDI 07 SEPTEMBRE 2000**  
**A 20h30 à la Mairie de MONCHY**  
pour le choix du projet.

A bientôt.  
Jacques BOUCHEZ.





## ...OLYMPIQUE de MONCHY- LAGACHE...

Bilan de la saison 1999-2000 dressé lors de  
l'assemblée générale du 21/06/00.

Bon comportement des 2 équipes senior puisqu'elles terminent à la 5<sup>ème</sup> place dans leur championnat respectif.

Pour les moins de 17 ans : ils n'ont pu aller au terme de la saison, en raison d'un effectif peu motivé pour quelques uns qui se reconnaîtront.

Satisfaction avec les plus jeunes qui ont accompli une saison exemplaire et qui nous font espérer un avenir meilleur pour notre association.

Toutefois l'équipe dirigeante regrette le manque de participation des habitants aux diverses organisations que le club propose.

Gardons foi en l'avenir, même si quelques départs de joueurs et de dirigeants vont modifier les différentes formations pour la saison prochaine.

Après de nombreuses années de dévouement au sein du club Christian a choisi de mettre un terme à ses fonctions d'entraîneur . La place nous manque pour lui dire toute notre reconnaissance et le plaisir que nous conserverons des bons moments passés ensemble.

Saluons l'arrivée de Mr Eugène Potier comme responsable de l'entraînement et de l'accompagnement des seniors.

Afin de participer à la vie du club, même modestement, vous pouvez nous contacter pour occuper une fonction au sein du club : vous serez les bienvenus.

Pour terminer, remerciements à tous ceux qui nous aident durant toute la saison, nos deux arbitres, les commerçants et artisans sponsors.

Bonnes vacances à toutes et à tous.

Nota : Pour la saison 2000-2001 l'Olympique de Monchy-Lagache engagera 3 équipes : seniors A, seniors B, benjamins.

Réservez vos licences dès à présent auprès des dirigeants.

## Le club des supporters O.M.L

Au début de l'année nous apprenions la disparition suite a une longue maladie de Mr. Jacky Mayeux , mari et père de deux de nos membres. A toute la famille nous renouvelons nos sincères condoléances. Notre repas n'eut pas le succès de l'année précédente, malgré cela les 80 convives présents purent danser et s'amuser dans une bonne ambiance. Nous les remercions et les encourageons à renouveler leurs confiances pour nos prochaines manifestations.

Le samedi 24 juin, le club récompensa les jeunes poussins du club de foot pour leur bonne saison et c'est à la suite d'un match de foot parents / enfants que le club a remis à chaque joueur un sac de sport et une médaille.



Le club des supporters profita de cette manifestation pour féliciter les jeunes papas du club, Mr. Hery Luc pour la naissance de la petite Emeline et Mr. Hery Rémi pour la naissance de la petite Mélinda, remise d'un bouquet aux mamans et d'un cadeau aux deux nouveaux-nés.

La journée se termina autour d'un pot de l'amitié.

### Prochaines manifestations :

- 23 Juillet 2000, Concours de Pétanque
- 9 Octobre 2000, Concours de Belote

*Bonnes vacances à tous.*

## L'AMICALE DES 2 ETANGS

### Association des Pêcheurs de Monchy Lagache

L'Assemblée Générale de l'Amicale s'est déroulée le vendredi 22 janvier. Les trois rapports -moral, activités et financier- ont été approuvés à l'unanimité.

Le premier tiers sortant -Président (A. Bujadinovic), Premier Vice-Président (G. Leplard), Troisième Vice-Président (Ph. Blondel)- a été reconduit dans ses fonctions.

D'autre part, Maurice Mietton a remplacé Christophe Landsheere démissionné. Bienvenue à lui.

La saison 2000 s'annonce bien. L'empoissonnement du 11 décembre 1999, deux cents kilos de gardon en provenance des Vosges ont été déversés dans les étangs, a été réussi. L'alevinage est conséquent, cela se vérifie chaque jour.

Lors du "Marathon de la Pêche" du dimanche 12 mars, les étangs ont vu à l'oeuvre 29 équipes de deux pêcheurs. Une bien belle journée, 1 594 prises pour 47 805 grammes.

Le 30 avril, "Journée de la Truite", grande affluence autour des étangs.

Les "Journées Nationales de la Pêche et de l'Eau" (nouvelle appellation) des 03 & 04 juin, malgré une publicité tardive due à l'indécision de la Fédération Départementale de la Pêche quant à l'octroi de l'autorisation de pêcher sans timbre piscicole, ont été suivies par de nombreux pêcheurs. Dommage que les 150 truites, qui devaient se plaire dans nos eaux, ont joué à cache cache avec les esches qui leur étaient présentées.

L'Amicale a su répondre à l'attente des organisateurs de "l'Omignon 2000", que ce soit avant, pendant ou après le spectacle. Ces journées ont été bien enrichissantes pour chacun d'entre nous.

Pour le deuxième semestre, quelques dates sont à retenir.

**Dimanche 9 juillet.** Concours de pêche dans les deux étangs, individuel le matin et par équipe de deux pêcheurs l'après midi. Tous les pêcheurs recevront une récompense.

**Mercredi 12 juillet.** Journée de la "Ruche" autour du petit étang, avec quelques surprises.

**Vendredi 14 juillet.** Fête des Associations aux côtés de la Municipalité.

**Samedi 19 août, en après midi.** Concours "Jeunes", classement sur trois catégories -6/12 ans, 12/16 ans au 01/01/2000 et 16/20 ans-. Pour cette dernière, le timbre piscicole est malheureusement obligatoire. Récompense pour tous.

**Vers le 10 décembre.** Empoisonnement 2001 et, le lendemain, fermeture de la pêche dans les étangs et cela jusqu'au 31 décembre.

Actuellement, beaucoup de soucis avec le maintien ou non des six buvettes de deuxième catégorie par an et des "Journées Nationales de la Pêche et de l'Eau" du début juin. Il en va de la survie de notre Amicale.

Les cartes de pêche à l'étang -année et journée-, sont en vente au CAFE DES SPORTS.

GRAND MERCI au Conseil Municipal, à son Maire, aux Artisans et Commerçants Monchysois pour leur soutien et la confiance qu'ils nous accordent.

Que les étangs communaux restent un but de promenade et un lieu de détente pour tous les Monchysois amis de la nature, pêcheurs ou non.

BONNES VACANCES à tous les lecteurs de ce "NOTRE VILLAGE" no 68.

Le Président, A. BUJADINOVIC  
Juillet 2000

## Association des C.PG - CATM - TOE & Veuves

La Section de Monchy Lagache, forte de 43 membres, a été fortement secouée par les disparitions de son Président d'Honneur Jacques Carbonnaux, décédé le lundi premier mai et de Guy Dodré, décédé le mardi 4 juillet. Encore, toutes nos plus sincères condoléances aux familles de ces deux Camarades.

La Section de Monchy Lagache a organisé et/ou a participé à plusieurs manifestations.

### A Monchy Lagache

**23 janvier** : En collaboration avec les Aînés Ruraux du Club de l'Omignon, un repas dansant. L'opération sera renouvelée en 2001. Dès maintenant, réservez nous votre après midi du dimanche 14 janvier.

Qu'ici, Conseil Municipal, Artisans, Commerçants et autres généreux donateurs, qui tous ont permis la mise en place de la loterie, soient remerciés. Notre action vers nos oeuvres sociales s'en est trouvée fortement renforcée.

**8 mai** : Commémoration de la Victoire 1945. Roger Delsaux et Jean-Louis Henry ont été honorés. Félicitations à eux.

Merci à tous ceux qui ont bien voulu se joindre à nous pour ce "Devoir de Mémoire", sans oublier les enfants des écoles, leurs enseignants, la chorale Primevère et l'harmonie Ste Cécile.

**Courant mai** : La Section a su répondre à l'attente des organisateurs de "L'Omignon 2000", avant, pendant et après le spectacle. Bravo à Lucien et à André, nos deux "Sapeurs" d'un jour, pour le lancement de la passerelle au dessus de l'Omignon. En cela, ils étaient aidés par quelques forts en bras et l'engin télescopique de Jean-Louis conduit de mains de maître par Dominique.

### A l'extérieur

**19 mars** : Congrès Cantonal organisé par la Section de Ham. Notre section y était fortement représentée.

**13 mai** : Première journée du Congrès Départemental à Warloy Baillon. A-M Pist et J-P Dennequin y représentaient le canton, Ph. Duparcq y était en tant qu'auditeur libre. Ils ont participé aux travaux des commissions, une journée bien enrichissante pour eux. A. Bujadinovic a été renouvelé dans son mandat de Secrétaire Général Départemental.

**14 mai** : Deuxième journée du Congrès Départemental à Amiens. Un des drapeaux de la section, porté par Paul L'Obry, était au premier rang des différentes manifestations.

**18 Juin** : Commémoration de "L'Appel du 18 juin" au Monument aux Morts de Ham. Un des drapeaux de la section, porté par Paul L'Obry, y était.

**20 juin et 22 juin** : Un des drapeaux de la section, porté par Paul L'Obry, était présent parmi beaucoup d'autres -plus de 200 à Lille et plus de 1200 à Dunkerque- aux différentes cérémonies liées à notre Congrès National.

André Bujadinovic a suivi, en tant que Délégué Départemental, la totalité de la semaine du Congrès National.

Pour le deuxième semestre, sont prévues :

### A Monchy Lagache

**Vendredi 14 juillet** : Participation à la fête des Associations aux côtés de la Municipalité.

**Samedi 11 novembre** : Commémoration de l'Armistice.

### A l'extérieur

**Samedi 2 septembre** : Commémoration de la Libération des environs de Ham.

**Samedi 16 septembre** : Assemblée Générale "MCD", Paul L'Obry y représentera le canton.

**Samedi 30 septembre** : Comité Départemental à Doullens, André Borowicki y représentera le canton.

**Lundi 16 octobre - 18h30** : Cérémonie du souvenir -Combats de Tunisie, Maroc et guerre d'Algérie- devant le Monument aux Morts de Ham.

Le Bureau, juillet 2000.

## LA GENDARMERIE NATIONALE : DES METIERS AU SERVICE DES AUTRES

Dans le cadre du recrutement annuel de plus de 10 000 personnels au plan national, (gendarmes adjoints, sous-officiers, spécialistes du corps de soutien technique) la gendarmerie organise des sessions de tests de sélection chaque semaine à AMIENS.

Ces recrutements s'adressent aux femmes et aux hommes de 18 à 35 ans, quels que soient les diplômes scolaires détenus pour les candidats gendarmes et gendarmes adjoints :

-Pour les moins de 26 ans, le volontariat pour les postes de gendarme adjoint constitue une excellente expérience professionnelle avant d'accéder à une carrière dans la gendarmerie ou de demander à bénéficier des aides à la reconversion vers les employeurs du secteur civil. Ce sont 5000 créations de postes qui sont proposées pour l'année 2000. Un gendarme adjoint perçoit une solde brute de 5 700 F et bénéficie de la nourriture et de l'hébergement gratuits.

-Les moins de 36 ans peuvent accéder à la formation rémunérée (8000 F/mois) de gendarme en réussissant les tests d'aptitude générale, physique et professionnelle. La formation dure 12 mois et le sous-officier pourra ensuite au cours de sa carrière servir dans différentes spécialités ou accéder à une carrière de gradé ou d'officier.

Pour les femmes et hommes de 17 à 28 ans le corps de soutien technique et administratif de la gendarmerie recrute ponctuellement parmi les titulaires de diplômes (minimum baccalauréat) relatifs aux travaux publics, génie civil, restauration, comptabilité, secrétariat, mécanique automobile.

Enfin les jeunes hommes sursitaires (nés avant le 1.1.1979) désireux d'effectuer 10 mois valorisants peuvent toujours postuler pour un service national dans la gendarmerie nationale.

Pour tout renseignement contactez le : CENTRE D'INFORMATION ET DE RECRUTEMENT DE LA GENDARMERIE - 1, Rue CAUMARTIN (près du COLISEUM) - 80000 AMIENS

Ouvert au public le lundi de 14 à 18 h - Du mardi au vendredi de 8 à 12 h et de 14 à 18 heures - Le Samedi de 9 à 12 h et de 14 à 17 heures) ou votre brigade de gendarmerie locale

Tel : 03 22 721 222 ou visitez le site : [www.defense.gouv.fr/gendarmerie](http://www.defense.gouv.fr/gendarmerie)

---